Diapositive 1 : Titre de la présentation

• Titre : Comité de Pilotage (COPIL) du Projet AGORABUS

• Sous-titre : Supervision des Arrêts de Bus Standard de la Ville de Nîmes

Chef de Projet : Fabricio Martini
Organisation : M2i / Urbanéo S.A.

• Référence du projet : Stratégie2025/AGORABUS

• **Date**: 03/07/2025

Diapositive 2 : Objectifs du Comité de Pilotage (COPIL)

• Superviser l'avancement global du projet.

- Valider les décisions stratégiques.
- Arbitrer les problématiques majeures.
- Assurer l'alignement avec les objectifs stratégiques de la Régie autonome de transports de la ville de Nîmes et de la collectivité.
- Maîtriser les coûts et les délais du projet.
- Garantir la qualité fonctionnelle et la conformité réglementaire des arrêts.

Diapositive 3 : Composition du Comité de Pilotage (COPIL)

 Président : Directeur Général de la Régie autonome de transports de la ville de Nîmes.

Membres Permanents :

- Direction Générale
- Directeur du Projet
- Responsables de Service (Technique, Exploitation, Commercial, Financier, Juridique, Communication)
- Représentant de la collectivité (Ville de Nîmes, Service Urbanisme, Accessibilité)
- **Invités Occasionnels :** Experts techniques, représentants d'entreprises industrielles, bureaux d'études, ou associations d'usagers.

Diapositive 4 : Fréquence et Ordre du Jour Type

- **Fréquence :** Initialement mensuelle, puis trimestrielle après la phase de conception.
- **Durée**: Environ 2 heures.
- Ordre du Jour Type :
 - Ouverture et Validation du PV précédent.
 - Présentation de l'avancement global (tableau de bord).
 - Revue des points clés (jalons, risques, budget, qualité, délais).
 - Présentation des propositions et options d'arbitrage.
 - o Prise de décisions et définition des actions.
 - o Prochains jalons et dates.
 - o Questions diverses.

Diapositive 5 : Rôles et Responsabilités Clés

- **Président du COPIL** : Anime, tranche, valide les grandes orientations.
- Chef de Projet : Prépare et anime les réunions, suit les actions, gère les documents.
- **Membres du COPIL**: Participent, apportent leur expertise, valident les propositions, s'engagent sur les actions.
- Représentants des Industriels / Bureaux d'études : Présentent et justifient leurs propositions.

Diapositive 6 : Critères de Succès du COPIL

- **Alignement stratégique :** Projet conforme aux objectifs de la Régie et de la collectivité (désengorgement, transports en commun).
- Maîtrise des coûts et des délais : Respect de l'approche "conception à coût global objectif" et des jalons (mise en service des lignes dans 18 à 24 mois).
- Qualité fonctionnelle des arrêts : Réponse aux fonctions primordiales pour usagers, chauffeurs et passagers.
- Conformité réglementaire : Respect des normes d'accessibilité (PMR) et de sécurité (ERP).
- Satisfaction des parties prenantes : Prise en compte des retours (usagers, chauffeurs, services concernés).
- Prise de décision efficace : Arbitrages rapides et éclairés.
- Communication transparente : Bonne circulation de l'information.